



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, à 09h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE et à la salle des Congrès de la Mairie de Trèbes, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 17

Date de convocation du Comité : 1 décembre 2022

TITULAIRES PRESENTS :			
Mesdames	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
Messieurs	MENASSI Eric	SM Aude Centre	
	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	DEVIC Bernard	SIAH Corbières Maritimes	
	MAGRO Christian	SM Aude Centre	
	FAURAN Jean Paul	SIAH Corbières Maritimes	
	BARDIES Pierre	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	ARAGOU Christian	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	GUICHOU Jean Régis	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	BELART Xavier	Syndicat Mixte du Delta de l'Aude	
	FABRE Alain	SM Aude Centre	
HERNANDEZ André	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres		
TITULAIRES REPRESENTES :			
	BARTHES Jean Pierre (SMAC)	représenté par	SIRE Bernadette
	VERGE Jean Luc (SIAH Fresquel)	représenté par	DIMON Jacques
	RIO Jean Louis (SMDA)	représenté par	LACOMBE Gérard
M	AZAIS DE VERGERON Gilles (Fresquel)	représenté par	FAU Philippe

M. MAGRO Christian a été nommé secrétaire de séance

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION ET APPROBATION DE PLAN DE FINANCEMENT POUR L'ANIMATION PGRE 2023 AUPRES DE LA REGION OCCITANIE

L'objectif du PGRE consiste à restaurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau à travers 87 actions portées pour l'essentiel par la profession agricole.

Il s'agit de résorber un déficit quantitatif estimé par les études de volumes prélevables à 37 Mm³ à l'étiage.

Le PGRE approuvé en janvier 2017, nécessite une animation spécifique pour sa mise en place et l'atteinte des objectifs d'équilibre qui devrait être atteint à l'horizon 2024.

La présente demande de subvention porte sur le financement d'un poste équivalent temps plein (ETP) pour la mise en œuvre du PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau) sur le bassin versant de l'Aude pour l'année 2023 ;

Le coût prévisionnel de l'opération est de 104 640 € TTC ;

Il convient d'approuver le plan de financement proposé ci-dessous :

Financeurs	Assiette Eligible	% Subv.	Total
REGION	104 640 €	10%	10 464 €
AGENCE EAU RMC*	104 640 €	70 %	73 248 €
AUTOFINANCEMENT	104 640 €	20%	20 928 €
TOTAL			104 640 €

Le Comité Syndical oui l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des voix

APPROUVE le plan de financement de la demande de subvention pour l'**animation PGRE 2023, auprès de la Région Occitanie**

AUTORISE le Président à demander les subventions auprès des partenaires identifiés

AUTORISE le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.*

Eric MÉNASSI
Président du SMMAR

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

75_PL-011-251101549-20221209-CS_DELIB52_